



NOTE DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

6 POINTS POUR AMÉLIORER



L'EFFICACITÉ DE
L'ÉCOSYSTÈME DE
L'ENTREPRENEURIAT
NUMÉRIQUE ET
TECHNOLOGIQUE AU
CAMEROUN

Rédigé par :
Dany R. Dombou T.*
PhD en économie

*Consultant pour le Projet T.I.E. de l'association
KMERTECH, soutenu par l'Union Européenne
dany.dombou@gmail.com

Février 2022

En collaboration avec _____



Cette note condense et prolonge les résultats d'une étude scientifique réalisée dans le cadre du projet T.I.E. financé par l'Union Européenne. Elle a été rendue possible grâce au financement de l'Union Européenne et au soutien des partenaires suivants :



CONTENU

RÉSUMÉ	04
INTRODUCTION	05
LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	07
LES RECOMMANDATIONS	10
A PROPOS DE KMERTECH	14

RÉSUMÉ

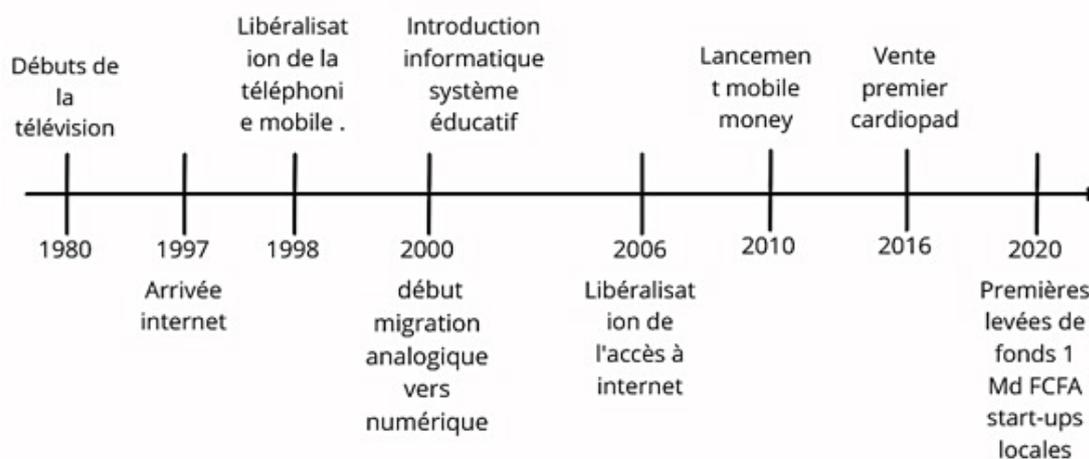
Cette note est issue d'une étude¹ dont l'objectif a été d'étudier les facteurs associés à l'efficacité de l'écosystème de l'entrepreneuriat technologique et numérique (ECOTECH) au Cameroun. La méthodologie adoptée consiste à une série d'entretiens semi directifs auprès des parties prenantes de l'écosystème. Puis, à l'analyse via les corrélations de Pearson d'un questionnaire administré à 117 startups. Les principaux résultats suggèrent que l'ECOTECH camerounais est un environnement jeune et faiblement efficace. En ce qui concerne les startups, 69,74% d'entre-elles ne sont pas efficaces. Les difficultés administratives, l'effet de distraction (implication accrue dans des activités sans lien direct avec celle de la startup) et le manque de professionnalisme sont étroitement liés à leur inefficacité. En ce qui concerne le rôle de l'Etat, les startups estiment à 42,52% efficace les efforts menés par ce dernier dans l'amélioration du cadre réglementaire. La prévalence du secteur informel et le manque d'infrastructures expliquent entre autres ce résultat. En ce qui concerne le rôle des incubateurs, bien qu'elles aient des moyens financiers limités pour mener leurs actions, les startups évaluent à 63,5% leur efficacité. Ce résultat s'explique entre autres par l'intérêt pour les startups de l'accompagnement technique et du lobbying qu'offrent les incubateurs. Les principales recommandations visent à : améliorer les infrastructures ; Améliorer la réglementation au sujet des startups ; Améliorer et adapter le financement ; Améliorer les compétences technologiques ; Améliorer la soutenabilité de la relation startup – incubateur ; Améliorer la communication.

¹ Dombou & Ewane (2022), accessible en ligne à cette adresse.

INTRODUCTION

L'ECOTECH² est l'environnement socio-économique constitué d'acteurs (Structures d'accompagnement, Etat, Business Angels, etc.) qui œuvrent pour le développement des agents (startups) et dont l'action contribue à améliorer les conditions de vie des populations. L'ECOTECH, lorsqu'il est efficace, a le potentiel d'accompagner le développement d'une économie. En effet, au niveau mondial, il génère près de 3 000 milliards de dollars de valeur, un chiffre équivalent au PIB d'une économie du G7. De plus, des 10 plus grandes entreprises dans le monde, 7 ont été des startups. Cependant, aucune entreprise africaine, encore moins camerounaise ne figure sur ces classements.

L'écosystème de l'innovation technologique au Cameroun est en phase de démarrage. Si ses prémises se situent au milieu des années 2000 avec la libéralisation de l'accès à internet dans le pays (avec l'essor des cybers café), son origine elle, peut remonter aux années 90. Avec l'arrivée de la télévision analogique qui a ouvert l'esprit des camerounais au monde et à ses multiples innovations³.



Ce n'est que vers le début des années 2010, avec la prolifération des smartphones et le lancement du mobile money dans le pays que l'ECOTECH a commencé à connaître un essor considérable. Les premières structures d'accompagnement naissent, et, en 2016 l'une des premières innovations technologiques du pays voyait le jour : le cardiopad. Il n'a fallu que quelques années après pour que les startups camerounaises lèvent leurs premiers Millions de FCFA.

² Ecosystème de l'entrepreneuriat numérique et technologique

³ Le rôle de la diaspora est également important. Elle a contribué à importer les premières innovations technologiques au pays. Tandis que l'Etat implémentait les infrastructures utiles à l'éclosion de l'ECOTECH.

INTRODUCTION

Bien que jeune et en plein essor, au Cameroun, l'ECOTECH peine à se développer. La startup moyenne a 02 ans d'existence, est généralement en fin de phase de prototypage (49,91%) et ne parvient pas à couvrir l'ensemble de ses charges grâce à ses revenus (65,81%), malgré le fait que la COVID-19 lui ait apporté plus d'opportunités que de menace (69,74%). Bien qu'informée par les actions du gouvernement en sa faveur (53,8%), dont elle ne bénéficie pas (87,2%), elle juge l'environnement réglementaire contraignant (52%). Elle est contrôlée (83,17%) par ses membres fondateurs (03 membres) et dirigée (97,4%) par l'un d'eux, un homme (85,5%) ayant en général un niveau universitaire (89,6%). Elle peut être informelle (51,3%) ou légalisée sous forme de SARL (44%), et sa comptabilité consiste en la tenue d'un simple registre d'entrée et sortie (44,4%). Elle ne dispose pas d'une adresse mail professionnelle (79,65%) et exerce principalement dans le secteur tertiaire. Elle est une PME qui emploie en moyenne 3 personnes à temps plein et 04 à temps partiel et s'intéresse à la conception de logiciel et au développement d'applications (80,3%). Ainsi, son principal besoin en ressources humaines est constitué de développeurs (35%) et d'experts en communication (30,8%). Elle n'a jamais bénéficié de crédit bancaire et se finance principalement à travers ses fonds propres (84,6%). Si elle obtient des financements supplémentaires, ses priorités seront d'améliorer son produit (43,6%) et d'aller sur le marché (29,1%). En effet, elle dépense énormément en termes d'internet et communication, matériel de travail et ressources humaine. De plus, ses principales difficultés sont la gestion des activités quotidiennes, la location d'un espace de travail et la disponibilité d'un personnel compétent. Les services qu'elle recherche le plus auprès d'un incubateur sont le lobbying (32,4%) et l'accès à l'espace de travail (25,7%). Cependant, elle n'a pas accès aux services des incubateur (66,7%) bien qu'elle juge leur action efficace (63,5%).

Étant donné le rôle central de la startup au sein de l'ECOTECH, de façon spécifique, la question soulevée durant l'étude a été la suivante : quels sont les facteurs liés à la réussite des startups au Cameroun ?

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE



LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

L'ensemble des résultats sont accessibles dans l'article scientifique publié par Dombou & Ewane (2022). Cependant, les principaux résultats sont résumés ci-dessous :

1. Les startups

En ce qui concerne l'efficacité des startups camerounaises, trois principaux enseignements sont à retenir. Premièrement, les difficultés administratives réduisent l'efficacité des startups. Ceci se traduit et s'explique principalement par le manque d'intérêt des startups pour les exonérations offertes par l'Etat, la prévalence de l'informel auprès des startups et l'environnement règlementaire très peu favorable au développement des startups. Deuxièmement, l'effet de distraction (implication accrue dans des activités sans lien direct avec celle de la startup) réduit l'efficacité des startups. En effet, les startups les plus efficaces sont celles qui ont plus de personnel à temps plein, qu'à temps partiel. Le manque de sécurité financière et de stabilité financière pousse les startupper à chercher des sources de revenus externes afin de couvrir leurs besoins. Les résultats ont par exemple montré que la dépendance des startups aux revenus provenant des dons de la famille et des amis est négativement liée à leur pérennité. Troisièmement, le professionnalisme est une marque d'efficacité des startups. En effet, plus les startups sont transparentes dans leur gestion comptable, plus elles utilisent des outils professionnels, plus elles sont pérennes.

2. L'Etat

En ce qui concerne le rôle de l'Etat, les startups estiment à 42,52% efficace les efforts menés par ce dernier dans l'amélioration du cadre règlementaire. En effet, la principale action menée par le gouvernement a est contenue dans la loi de finance 2021. Elle offre durant la période d'incubation (fixée à un maximum de 5 ans), une exonération de tous les impôts, droits et taxes à l'exception des cotisations sociales aux startups exerçant dans le numérique. En effet, bien que 53,8% des startups affirment être informées de l'existence de cette exonération, seulement 12,8% en bénéficient. L'une des principales explications réside dans la grande taille du secteur informel. Des répondant, 51,3% ne sont pas enregistrées légalement. De plus l'étude n'a trouvé aucun lien significatif existant entre les startups bénéficiant d'exonérations fiscales et les startups pérennes. Ceci peut s'expliquer par le manque d'intérêt des startups pour cette mesure (intérêt tourné vers les besoins en infrastructure) ou encore, la jeunesse de l'entrée en vigueur de cette loi. Cependant, les startups bénéficiant d'exonérations sont plus souvent incubées au sein d'incubateurs privée, ont une activité qui génère déjà des revenus et font face à d'énormes dépenses en location d'espace de travail et frais d'internet et communication.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

3. Les structures d'accompagnement

En ce qui concerne le rôle des incubateurs, les principaux résultats ont montré que les startups qui se rapprochent des incubateurs ont une forte dépendance aux revenus issus des prix et subventions et font principalement face aux difficultés liées à la gestion du quotidien (paiement des salaires, factures et autres). Pour ce qui est des startups pérennes affiliées aux incubateurs, les résultats montrent un lien entre elles et le fait qu'elles bénéficient d'exonérations fiscales, qu'elles soient formelles et aient à leur tête un dirigeant ayant un diplôme élevé. En effet, les startups évaluent à 63,5% l'efficacité des structures d'accompagnement. Des startups interrogées, 33,33% ont affirmé avoir déjà eu recours aux services d'un incubateur d'entreprise, qu'il soit privé ou publique. Elles sont en moyenne 9 startups par incubateur chaque année et ont une période moyenne d'incubation qui dure 6,5 mois.



LES RECOMMANDAT IONS



LES RECOMMANDATIONS

Elles sont adressées à l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème. Il s'agit de :

1. Améliorer les infrastructures

Les taux de couverture en 3G et 4G sont assez faibles au Cameroun. Pour ce qui est de la capacité par utilisateur, il est de 2,7 kbit/s par usager au Cameroun, contre 5,9 en Côte d'Ivoire ou encore 11,2 en Afrique sub-saharienne. L'action du gouvernement plus tournée vers l'amélioration du cadre réglementaire risque manquer l'aspect infrastructurel. En effet, très peu de startups bénéficient d'exonérations fiscales offertes à ces derniers (12,8%).

Les startups qui bénéficient d'exonérations ont une activité qui génère déjà des revenus, mais ne sont ni pérennes ni rentables. Elles font face à d'énormes dépenses en location d'espace de travail et frais d'internet et communication.

L'action du pourvoyeur d'infrastructure doit être orienté vers l'implémentation d'espaces de travail et l'amélioration de l'accès à internet.

2. Améliorer la réglementation au sujet des startups

Bien qu'informées par les actions du gouvernement en leurs faveur 87,2% des startups n'en bénéficie pas. De plus, elles jugent l'environnement réglementaire passablement contraignant et sont pour la majorité informelles (51,3%).

L'action utile du régulateur serait de créer un statut semi formel « startuper », d'une durée d'1 à 2 ans. Conditionné par l'inscription à un incubateur d'entreprise, ce statut donnera accès à un certain nombre de facilités (carte d'identification et de suivi, accompagnement vers formalisation, l'accès à une centrale d'opportunités, à des formations et conférences, etc.).

Cette action permettra d'avoir une traçabilité des startups (actions, comptabilité et autres).

3. Améliorer et adapter le financement

Développer le financement participatif et créer une ligne de financement et mettre sur pieds des financements de moyen terme (fonds d'amorçage) auprès de la BCPME ; En effet, 99% des startups ne bénéficient pas de crédit bancaire. La majorité d'entre-elles sont en fin de phase de prototypage et en début de phase d'amorçage (49,91%).

LES RECOMMANDATIONS

4. Améliorer les compétences technologiques

Très peu de startups utilisent des technologies de pointes. Notamment celles de l'entrepreneuriat 4.0 (Intelligence artificielle, Réalité augmentée, Cloud computing, Big data, etc.). Pourtant ces technologies constituent la base de l'innovation future. Les acteurs de l'ECOTECH doivent mettre sur pieds des moyens visant à développer ces compétences au niveau local.

5. Améliorer la soutenabilité de la relation startup – incubateur

En deux point :

- Subvention des incubateurs (tant privés que publics) ;
- Transfer de richesse par appels d'offres à réalisation de micromarchés de digitalisation de services publics financé par l'Etat, ses partenaires, des ONG ou des mécènes (déductibles d'impôt pour ces derniers). Des micromarchés adressés à des consortiums incubateurs-startups.

En effet, il est nécessaire de mettre plus d'accent sur les incubateurs et pépinières d'entreprises que sur les accélérateurs (environ 70% des startups sont soit en phase d'amorçage, soit en phase de prototypage).

L'efficacité de l'action des incubateurs est estimée à 63,5%. Cependant, seulement 33,33% des startups ont déjà bénéficié d'un service d'incubateur. L'un des soucis réside dans le cout des services. 70,7% des services offerts par les incubateurs ne sont pas rémunérés. Seulement 16% le sont via échanges de services, 12% en frais et commissions payés par la startup et 5,3% en prise de participation. Ceci rend difficilement soutenable l'activité des incubateurs, et réduit leur capacité d'accompagnement.

Il est important que ces marchés soient réalisés à la fois par l'incubateur et la startup afin d'éviter l'effet de distraction qui pourrait détourner la startup de son objet principal.

En plus de ces outils, les incubateurs devraient user de leur lobbying afin trouver des opportunités d'affaire pour rentabiliser la main d'œuvre à temps partiel des startups. En effet, 58,1% des services offerts par les incubateurs et les plus utiles aux startups sont constitué de réseautage, lobbying, networking, coaching et mentoring. De plus, les revenus tirés des activités secondaires représentent 30% des sources de revenus de la startup et contribuent à hauteur de 25,6% aux dépenses personnelles du porteurs de projet (derrière les activités personnelles de freelance qui représentent 39,3%).

LES RECOMMANDATIONS

6. Améliorer la communication

Il est important pour les acteurs d'améliorer la communication autour des actions qu'ils mènent pour l'écosystème. Par exemple, au niveau du régulateur, 46,2 % des startups ne sont pas informées de l'existence d'exonérations fiscales les concernant.



A propos de KMERTECH

La KMER TECH est le réseau camerounais des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat technologique et innovant. Elle vise à préparer l'écosystème pour un meilleur rayonnement de l'entrepreneuriat technologique et innovant en vue de booster l'économie numérique.

Toutes les actions de la KMER TECH sont dans le cadre de promouvoir et valoriser la culture de l'entrepreneuriat innovant, afin de bâtir un écosystème solide, dynamique et rayonnant à l'international. Pour ce faire, Favoriser et faciliter la collaboration entre les entreprises établies, les institutions publiques, les startups et tous les acteurs s'intéressant à l'écosystème, ainsi que l'investissement dans les startups se pose comme un élément inévitable et absolu.

La KMER TECH est constituée d'incubateurs, d'accélérateurs, de FabLabs ayant des années d'expérience dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs. Ainsi elle propose un ensemble de programmes, de formations et d'accompagnement d'acteurs camerounais dans le domaine de l'innovation technologique. Ce réseau se constitue d'entités réparties sur l'ensemble du territoire camerounais. Ainsi le réseau se déploie sur pratiquement 8 régions avec près de 30 structures affiliées (membres et sympathisants).



Plus d'informations sur le site internet

www.kmertech.cm

 (+237) 651 259 993

 infos@kmertech.cm

KMERTECH Douala, Cameroun